

Impact de la crise du Covid-19 sur les entreprises :

Mesures de sauvetage et préparation pour le post-Covid

Par Abdelhamid Triki

La crise du Covid-19 touche le monde entier. Son impact sera planétaire. Les répercussions économiques de cette crise seront sans précédents, même s'il est difficile, à ce stade, d'évaluer les coûts encourus par les populations en termes de perte de pouvoir d'achat, de chômage, de pauvreté, de mortalité, etc. et aussi par les entreprises en termes de ralentissement d'activité, de pertes de parts de marchés, de faillite, etc.

Plusieurs pays ont apporté des réponses sanitaires et économiques à cette crise. Le confinement semble être la solution optimale sur le plan sanitaire. L'offre de liquidités aux entreprises est l'instrument le plus utilisé par les gouvernements pour réduire les effets immédiats d'une crise économique mondiale majeure.

Face à l'impact de l'épidémie, l'économie mondiale connaît depuis le mois de mars trois chocs :

- un choc de l'offre avec la récession de l'économie mondiale,
- un choc de la demande du fait de la psychose des ménages,
- un choc de liquidité où la majorité des banques centrales abaissent leurs taux directeurs.

Une liste de mesures adoptées par certains pays pour aider les entreprises à faire face à l'impact de la crise du Covid-19 figure en annexe.

En Tunisie le confinement est en vigueur depuis le 22 mars et un plan de sauvetage fut annoncé par le gouvernement le 21 mars 2020.

Seront présentés dans ce qui suit :

- La perception des chefs d'entreprises tunisiennes des conséquences de la crise sanitaire
- Le programme du gouvernement pour soutenir les entreprises
- La crise du Covid -19 : défis et opportunités pour les entreprises dans le futur

I- Perception des chefs d'entreprises tunisiennes sur les conséquences de la crise sanitaire

La propagation du coronavirus a impacté amplement l'activité économique, notamment au niveau des entreprises.

Selon une enquête publiée par l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE), « l'activité économique a été impactée à travers de multiples canaux de transmission, principalement l'arrêt de la production, la fermeture des points de vente et l'arrêt du recouvrement interentreprises ainsi que la suspension des opérations du commerce international ».

D'après les indicateurs affichés dans cette enquête, plus de trois quarts des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré que leurs activités dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce, des services aux entreprises et aux particuliers ainsi que des autres secteurs sont impactées par la crise sanitaire. Ils estiment que cette crise impactera négativement le chiffre d'affaires des 96% des entreprises interrogées.

Selon les chefs d'entreprise, les principales conséquences, outre la diminution du chiffre d'affaires, sont selon l'ordre d'importance :

- la tension sur la trésorerie;
- le chômage partiel ;
- le risque de fermeture ;
- le report des investissements ;

Plusieurs autres répercussions ont été citées par les chefs d'entreprise, telles que le retard, voire l'incapacité de la réalisation des objectifs, l'incapacité de couvrir les crédits et autres charges, les difficultés à honorer tous les engagements, la réduction du nombre de salariés, l'arrêt total de l'activité.

Selon cette même enquête, plusieurs entreprises ont opté pour d'autres méthodes de travail afin de minimiser les risques causés par le Covid-19 : 67,51% ont opté pour des nouvelles méthodes de travail, 38,46% pour le travail partiel et 26,91% pour le télétravail.

Pour ce qui est de l'impact de l'épidémie sur l'activité économique, 85,11% des entreprises industrielles, 69,23% du secteur du bâtiment, 76% des entreprises de commerce, 78,79% des services rattachés aux entreprises et 90,9% des services liés aux particuliers se trouvent touchés par la crise sanitaire.

Pour éviter que d'éventuels risques, pouvant causer la dégradation de la situation économique des entreprises, les chefs d'entreprise ont suggéré plusieurs mesures à savoir la flexibilité des autorités fiscales et financières, le rééchelonnement des dettes bancaires, la réduction des cotisations patronales et des indemnités des maladies et l'étalement des charges.

Concernant les difficultés rencontrées par les chefs d'entreprises durant ces temps de crise sanitaire 66,67% déclarent avoir des difficultés financières et 80,12% vivent des perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement. Ce sont les entreprises opérant dans le secteur de l'industrie, viennent ensuite celles opérant dans le domaine du commerce qui sont les plus touchées par la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

Pour ce qui est de la perception des chefs d'entreprise vis-à-vis de l'impact de la crise du Covid-19 dans les prochains mois, 96,7% d'entre eux craignent un impact négatif plus important de l'épidémie sur leur activité dans les six mois à venir et 88,8% des chefs d'entreprise interrogés craignent un impact négatif plus important de l'épidémie sur leur activité dans les douze mois à venir.

II- Programme du gouvernement pour soutenir les entreprises

Pour amortir le choc économique attendu de la crise, aider les entreprises et sauvegarder les emplois créés, une panoplie de mesures ont été mises en place par les autorités.

Ces mesures visent trois objectifs :

- Aider les couches sociales les plus démunies à garder un rythme de vie décent
- Aider les entreprises à se maintenir en activité et à affronter leurs engagements financiers
- Eviter dans la mesure du possible les pertes de postes d'emploi.

L'essentiel des mesures prises en Tunisie sont :

1 : Mesures fiscales visant essentiellement le report de certaines déclarations fiscales sans paiement de pénalités de retard, le rééchelonnement des dettes fiscales, l'activation du remboursement du crédit de TVA aux entreprises affectées par la récession, une amnistie fiscale et douanière visant à réduire les amendes à 10% seulement et l'allègement des conditions d'exercice des entreprises totalement exportatrices ;

2 : Mesures financières conjointement prises par le gouvernement et par la BCT.

-Celles de la BCT concernent la réduction du taux directeur de 100 points de base, le report des échéances de crédits, l'octroi de nouveaux crédits de gestion aux entreprises et la fourniture des liquidités nécessaires au marché monétaire pour assurer sa stabilité.

-Pour le gouvernement les mesures prises ont concerné La mise en place d'un mécanisme de garantie de crédits de gestion de 500 millions de dinars en soutien aux entreprises touchées par la crise, une ligne de crédit de 300 millions de dinars en faveur des PME, la création de fonds de 700 millions de dinars à l'initiative de la Caisse de Dépôts et de Consignation pour financer les entreprises stratégiques et le secteur de la santé ainsi que et la création d'un fonds pour l'impulsion du secteur culturel ;

3 : mesures sociales qui consistent à mobiliser 150 millions de dinars de transferts sociaux directs aux familles nécessiteuses et le report de certaines déclarations sociales en faveur des employeurs.

Le coût de l'ensemble de ces mesures s'élève à 2,5 milliards de dinars. Un comité de pilotage et de veille est créé au sein du ministère des Finances chargé du suivi de l'application de ces mesures à la lumière de l'évolution de la situation.

De mesures nouvelles seront prises en fonction de l'exigence de la situation. Le Ministre des finances indique dans une interview à Leaders « qu'une deuxième vague de nouvelles mesures est actuellement sur le métier et sera incessamment annoncée. »

« D'ores et déjà, a révélé le ministre, la ligne de garantie de 500 millions de dinars pour faciliter l'accès au financement aux entreprises sera augmentée. »

Au-delà des mesures de sauvetage pour faire face à l'impact à court terme de la crise du Covid-19, il importe de se préparer pour la période post-pandémie car le contexte international ne sera pas comme avant. Il imposera de nouveaux défis mais offrira aussi des opportunités à saisir.

III. La crise du Covid -19 : défis et opportunités pour les entreprises dans le futur

Les effets de la crise du Covid-19 sur les entreprises et sur l'économie ne seront pas purement conjoncturels pour la Tunisie et pour le monde. La crise du Covid-19 impliquera inéluctablement des changements profonds de l'environnement international. On parle déjà depuis quelques temps, notamment après la crise financière de 2008-2009, de déglobalisation, de relocalisation, du virage protectionniste de certains pays du départ de l'Italie de l'Union Européenne...

Un nouvel ordre économique post-coronavirus semble se profiler suite à cette crise et il est important d'entamer une réflexion stratégique pour définir le positionnement de la Tunisie dans ce nouvel ordre. Des défis se poseront aux entreprises et à l'économie et des opportunités peuvent être exploitées

1-Les principaux secteurs d'exportation ont été amplement affectés par crise du Covid et ces secteurs ne démarreront que dans très longtemps.

La Tunisie, fortement intégrée dans la chaîne des valeurs et dépendante de ces exportations, se trouve fortement exposée à la crise internationale. Une attention particulière doit être accordée aux secteurs d'exportation les plus amplement impactés par la pandémie à l'instar du tourisme, de l'industrie mécanique et électrique, des transports et des textiles et de l'habillement, sous l'effet de l'effondrement de la demande extérieure et des sévères restrictions au niveau des déplacements des personnes. Ces secteurs, outre leurs effets induits, contribuent à plus du quart de la valeur ajoutée totale des activités marchandes et à

près des deux tiers des exportations de biens et services et emploient environ 750 mille actifs.

Pour le secteur manufacturier et surtout pour le secteur des produits électriques qui accuse durant le premier trimestre de 2020 une baisse des exportations de 15 %, les perspectives pour les mois à venir ne sont guère favorables, la CNUCED prévoit pour l'année 2020 une baisse d'environ 41% de la valeur ajoutée du secteur automobile à l'échelle mondiale du fait de la rupture des chaînes d'approvisionnement, de l'arrêt de la production, dès février, de la chute des ventes liée à la baisse de la demande mondiale et de la baisse du cours boursier.

Un plan d'urgence doit être mis en place pour soutenir les entreprises exportatrices face aux conséquences immédiates de la crise, notamment en sécurisant leur trésorerie, et assurer leur rebond à l'international après la crise. Il vient compléter les mesures d'urgence prises par le Gouvernement en soutien aux entreprises.

Les mécanismes de soutien notamment financier à l'export doivent être renforcés pour aider les entreprises à conserver ou à reconquérir rapidement leurs marchés à l'international. Il importe surtout de bien encadrer les entreprises étrangères pour ne pas perdre les IDE facteurs de développement des exportations et de création d'emplois.

Mais au-delà des mesures d'urgence, il importe d'engager une réflexion stratégique et opérationnelle pour identifier les transformations et adaptations requises pour adapter notre système productif et notamment industriel aux changements probables au niveau des chaînes de production et d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Et faire des changements prévisibles à l'échelle mondiale plutôt une opportunité pour la Tunisie compte tenu de sa position géographique, sa proximité de l'Europe comparée aux pays asiatiques et tant qu'une « porte » pour le marché africain.

A titre d'exemple, 60 à 80% des principes actifs des médicaments vendus dans les officines européennes sont produits en Chine, ce qui implique une perte de souveraineté pour ces pays qui sont d'ailleurs régulièrement confrontés à des pénuries de médicaments aussi essentiels que les anticancéreux, les antibiotiques et les vaccins. On voit là une réelle opportunité pour l'industrie pharmaceutique tunisienne qui devrait être en mesure de renforcer ses partenariats avec les industriels européens, notamment via des contrats de sous-traitance.

Ce qui est vrai pour l'industrie pharmaceutique l'est tout autant pour d'autres secteurs comme le secteur automobile ou encore celui des équipements de communication. La Tunisie se doit de rapidement devenir une option crédible pour l'ensemble de ces acteurs.

Ceci implique un effort soutenu pour capter de nouveaux flux industriels, et attirer des investissements directs étrangers. Mais la concurrence entre les nations sera encore plus rude après la crise qu'elle ne l'est aujourd'hui. La Tunisie doit donc offrir un environnement plus favorable et plus attrayant pour les investisseurs étrangers. La Tunisie doit absolument

savoir exploiter les nouvelles opportunités pour renforcer son positionnement en tant que carrefour entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

La consolidation du positionnement de la Tunisie sur le continent africain et le renforcement de son rôle de partenaire stratégique privilégié avec les économies européennes constituent une orientation d'autant plus nécessaire compte tenu de la forte percée des opérateurs chinois sur le continent.

Pour le tourisme, les informations disponibles présagent une saison touristique plutôt morose touchant dans son sillage les agences de voyage, le transport et à un degré moindre l'artisanat. Ces secteurs, mettront du temps pour retrouver leur rythme de croisière.

Les estimations de chute de revenus touristiques à l'échelle mondiale sont estimées à 70 % sur l'année 2020. Il est important de quantifier les impacts de la crise, ainsi que les répercussions en termes d'emplois et de rentrées de devises. En outre, une réflexion plus large doit être lancée sur les impacts de la crise sur la stratégie touristique du pays, et sur la redéfinition de cette dernière face aux changements des paradigmes internationaux et des habitudes de consommations.

2-La crise du Covid a révélé que des secteurs vitaux peu développés peuvent constituer de nouveaux moteurs de croissance

La gestion de la crise du Covid-19 a montré que beaucoup de secteurs sont insuffisamment développés et leurs productions manquent cruellement. C'est notamment le cas de la santé, de l'alimentation, de l'hygiène, de l'eau, du digital, de l'énergie, de l'éducation, de la recherche, de la distribution, de l'environnement, C'est ce qu'on nomme « les industries de la vie ». La Tunisie dispose d'atouts considérables pour développer ces secteurs dont notamment des ressources humaines qualifiées notamment des médecins et des ingénieurs. En témoigne les nouvelles compétences révélées en matière médicale, robotique, et les nouvelles technologies de l'information et des communications.

Il y a lieu, pour exploiter ces opportunités, de mettre à profit cette crise pour entreprendre des réformes structurelles importantes favorisant la transformation structurelle qui devient aujourd'hui impérative.

En tête de ces réformes viennent celles relatives à l'améliorer du climat d'investissement : l'effort d'investissement a été faible, en deçà des attentes avant la crise du Covid. La relance de l'investissement devient la plus grande priorité pour l'après épidémie et ce notamment en améliorant l'accès au financement pour les PME, en simplifiant les procédures et les formalités administratives, en améliorant les conditions de concurrence et en renforçant l'infrastructure de base et des équipements collectifs et ce en activant la réalisation des grands projets identifiés au niveau de l'infrastructure des transports et de la logistique dans le cadre du partenariat- public- privé (Propositions déjà formulées par le Forum Ibn Khaldoun pour le Développement).

Les médecins et les ingénieurs doivent être mieux payés et motivés tout en améliorant les conditions de travail.

3-La crise du Covid offre une chance aux régions de l'intérieur, relativement peu peuplées, pour attirer plus d'investissement privé.

La crise du Covid a montré, par ailleurs, que les contaminations sont plus nombreuses dans les régions où la densité de la population est élevée, ce qui explique peut-être que dans la plupart des gouvernorats de l'intérieur les cas de contaminations sont très faibles voire inexistantes dans certains cas. Ceci pourrait constituer un facteur important d'encouragement à l'investissement dans les régions de l'intérieur pourvu que les conditions appropriées soient réunies dont notamment le renforcement de l'infrastructure de proximité, l'accélération de la généralisation de la connexion au réseau internet haut débit des régions de l'intérieur à l'effet d'améliorer le climat d'investissement de ces régions, l'accélération de l'aménagement des espaces économiques suivant les standards internationaux dans le cadre notamment du partenariat public-privé pour faciliter l'implantation des entreprises et la réalisation de leurs programmes d'investissement.

La crise sanitaire a révélé également l'acuité de l'insuffisance des services de base notamment dans le domaine de la santé (hôpitaux équipement etc....) ainsi que l'importance de la population vulnérables et marginalisée. Un effort plus soutenu de la part de l'Etat en termes d'investissement et d'assistance aux couches sociales défavorisées est requis.

4-La crise du Covid a mis en relief l'urgence de l'adoption d'un modèle plus humain et plus exclusif

La crise sanitaire a eu surtout un impact important sur les populations vulnérables. Cela a été marqué par une fragilité économique et sociale avec notamment l'accroissement de la violence et la détresse économiques et sociales.

Pour faire face à ces conséquences désastreuses, il faut adopter un nouveau modèle plus humain, plus inclusif avec des solutions de financements alternatifs.

L'économie sociale et solidaire (ESS) pourrait offrir de nombreuses opportunités de création d'emplois particulièrement dans des domaines non couverts par les secteurs publics et privés.

L'Économie Sociale et Solidaire regroupe l'ensemble des structures économiques dont le statut, l'organisation, le fonctionnement et l'activité sont basés sur les principes de la solidarité, de l'équité et de l'utilité sociale. Ces structures ont notamment pour objectif de favoriser la création d'emplois dans une perspective d'insertion et/ou réinsertion, ainsi qu'une plus grande cohésion sociale. Plusieurs domaines sont concernés ; la fourniture des services et des équipements de base, notamment dans le monde rural, la lutte contre

l'analphabétisme, la création et l'accompagnement de projets de développement, la promotion et l'intégration de la femme dans le circuit économique, l'environnement etc...

Principalement constituées en associations, mutuelles, coopératives ou fondations, les entreprises de l'ESS adoptent des dispositifs de gestion et décision participatifs et démocratiques, avec encadrement strict de l'utilisation des résultats financiers (pas de profit personnel, réinvestissement des bénéfices). Sous réserve d'agrément, elles ont accès, pour partie de leurs ressources, à des financements publics dédiés.

A titre d'éclairage, « Dans le cadre de sa Stratégie Europe 2020, l'Union Européenne développe un train de mesures en faveur de l'ESS, tant pour des raisons de croissance économique que de cohésion sociale. Le poids relatif de l'ESS dans l'ensemble de l'économie est en effet de plus en plus significatif. Pour le seul territoire français, les chiffres de 2015 sont les suivants :

- 2,37 millions de salariés
- 221 325 structures labellisées ESS
- 10,5 % de l'emploi total
- 13,9 % des emplois privés
- + 25 % de salariés par an depuis 2000
- 600 000 postes disponibles à l'horizon 2020 (créations et remplacement de retraités ».

En Tunisie, l'économie sociale et solidaire concerne les associations de développement, les mutuelles et les sociétés mutuelles pour les services agricoles et les groupements pour le secteur agricole et la pêche

L'économie sociale et solidaire se caractérise selon le Plan 2016-2020 par :

- La multitude de textes et l'absence de cadre légal qui organise le secteur
- L'absence de définition acceptée par tous de l'économie solidaire
- L'inexistence de mécanismes de financement et d'incitations spécifiques pour ce secteur
- L'absence de culture pour prendre l'initiative dans le domaine de l'économie sociale et du volontariat

Le plan 2016-2020 préconise le développement de l'économie sociale et solidaire. La stratégie retenue s'articule autour des axes suivants :

- Mettre en place cadre légal global pour l'ESS.
- Mettre en place un cadre de gouvernance national et régional.
- Création d'un système de financement qui répond aux spécificités du secteur.
- Renforcement des compétences et des expertises destinées au secteur de l'ESS.
- Mise en œuvre d'une stratégie d'information et de sensibilisation.

L'objectif du Plan était de porter le nombre d'employés dans ce secteur de 0.5% de la population occupée en 2016 à 1.5% en 2020.

Le projet de loi sur ce thème, n'a été adopté en Conseil des ministres que le 11 décembre 2019. Il n'est pas encore adopté par l'ARP.

Conclusion

La riposte contre la propagation de la COVID-19 requiert des mesures immédiates afin de protéger la santé de tous les acteurs gravitant autour et au sein de l'entreprise.

Elle requiert aussi de nombreuses décisions pour assumer les retombées de la crise sanitaire sur les plans social, financier et économiques au cours des prochains mois ainsi que les importants changements qui se profilent sur les plans de la technologie, de l'organisation du travail, de la gestion des ressources humaines ou de la prévention en matière de santé et de sécurité

Les entreprises tunisiennes et notamment les PME auront des besoins énormes sous forme notamment de conseils et d'assistance pour retrouver, après cette crise, leur rythme de croisière. Cela offre d'importantes opportunités pour les sociétés d'études et d'ingénierie employant des juristes, des économistes, des ingénieurs, des architectes et autres experts en matière de gestion pour développer leurs activités. Le financement de ces besoins dans le cadre du programme national de mise à niveau suivant des procédures simplifiées pourrait constituer un important appui à la fois à l'entreprise et à l'emploi dans cette conjoncture particulièrement difficile que traverse l'économie nationale.

Abdelhamid Triki

Annexe

Aperçu sur les mesures mise en œuvre dans certains pays pour aider les entreprises face à la crise du Covid

Les gouvernements et les Banques Centrales dans tous les pays ont adopté des programmes d'urgence pour aider les entreprises qui rencontrent d'énormes difficultés engendrées par le confinement comme solution pour faire face à la crise sanitaire du Covid.

Parmi ces mesures on cite :

- Baisse des taux d'intérêts et injection de liquidités pour aider les entreprises dans le financement des besoins importants de trésorerie principale contrainte pour les entreprises affectées par la crise compte tenu des charges fixes (salaires, loyers, maintenance des équipements, frais financiers, etc.).
- Accélération du remboursement des crédits d'impôts de TVA en faveur des sociétés
- Dans les situations les plus difficiles, des remises d'impôts directs peuvent être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes
- Report de tout ou partie du paiement des cotisations salariales et patronales. La date de paiement de ces cotisations pourra être reportée jusqu'à 3 mois.
- Plan de soutien aux entreprises exportatrices. Ce plan d'urgence permet de soutenir les entreprises exportatrices face aux conséquences immédiates de la crise, notamment en sécurisant leur trésorerie, et assurer leur rebond à l'international après la crise. Il s'adresse en particulier aux PME notamment par le renforcement de l'octroi des garanties de l'État pour les cautions et les préfinancements de projets export afin de sécuriser la trésorerie des entreprises exportatrices et l'augmentation de la capacité de l'assurance-crédit à l'exportation (France)
- La possibilité de bénéficier d'un arrêt de travail indemnisé par l'assurance maladie
- L'Etat et la Banque Centrale peuvent négocier avec la banque de l'entreprise pour obtenir un rééchelonnement de ses crédits bancaires
- Programme de travail partagé : mesures spéciales temporaires en réponse au ralentissement des activités dû au Covid-19. Ce programme est conçu pour éviter des licenciements lorsque survient un ralentissement temporaire des activités de l'entreprise lié à des circonstances extérieures
- Fonds de relance de développement pour les entreprises touristiques ; Le programme vise à aider les entreprises canadiennes du tourisme autochtone qui sont touchées par les effets de la crise, notamment par les restrictions de voyage. Ce fonds aidera à préparer à la reprise pour les futures saisons touristiques. Le soutien financier pourra servir à acquérir une plus grande connaissance des marchés, à gérer un plus grand nombre de visiteurs, à former un personnel qualifié et à élaborer des stratégies de croissance durable.
- Soutien aux entreprises en démarrage : pour appuyer les entreprises en démarrage et les innovateurs qui n'ont pas accès aux mesures de soutien actuelles, une aide leur sera versée dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle (Canada)
- Soutien aux jeunes entrepreneurs : les jeunes entrepreneurs qui éprouvent des difficultés à cause de la COVID-19, peuvent bénéficier d'un allègement de leurs paiements pour une période allant jusqu'à 12 mois.
- Soutien à des secteurs touchés par la crise sanitaire : des actions spécifiques sont prévues pour soutenir un certain nombre de secteurs tels que l'agriculture et l'agroalimentaire, la culture (appui aux artistes), les médias et l'édition, l'industrie, le tourisme (Canada)